

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 août 2020
Français
Original : anglais

**Assemblée générale
Soixante-quatorzième session
Point 31 b) de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés : renforcement du rôle
de la médiation dans le règlement pacifique
des différends et la prévention et le règlement
des conflits**

**Conseil de sécurité
Soixante-quinzième année**

**Lettre datée du 19 août 2020, adressée au Secrétaire général
par les représentants de la Lituanie, de la Pologne et de l'Ukraine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous avons l'honneur de vous informer que, le 26 juillet 2020, à Lublin (Pologne), les Ministres des Affaires étrangères de la République de Pologne, Jacek Czaputowicz, de la République de Lituanie, Linas Linkevičius, et de l'Ukraine, Dmytro Kuleba, ont créé le Triangle de Lublin, nouvelle plateforme de coopération entre les trois pays sur les plans politique, économique et social et dans le domaine de la sécurité.

La nouvelle instance tripartite est fondée sur les liens culturels et historiques entre les trois pays, qui remontent à plusieurs siècles. Il est notamment prévu, dans le cadre de cette plateforme, d'organiser régulièrement des réunions, y compris des consultations en marge des dispositifs multilatéraux, auxquelles participeraient des partenaires sélectionnés, ainsi que des consultations de haut niveau entre les Ministères des affaires étrangères des trois pays.

Les pays du Triangle de Lublin défendent l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et appellent la Fédération de Russie à cesser son agression contre l'Ukraine. La Pologne, la Lituanie et l'Ukraine ont déclaré qu'elles ne reconnaissent pas la tentative d'annexion de la Crimée par la Russie et qu'en aucun cas elles ne la reconnaîtraient à l'avenir. Elles ont demandé à la Russie de retirer ses troupes des territoires ukrainiens temporairement occupés, notamment de certaines parties des régions de Donetsk et de Louhansk.

Les trois pays ont affirmé leur volonté de coordonner leurs activités pour faire respecter le droit international, tant au moyen de leur coopération trilatérale que de la collaboration qu'ils entretiennent dans le cadre des organisations internationales (telles que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe).



Les trois pays ont également souligné qu'il importait d'intensifier la coopération entre l'Union européenne, l'Alliance de l'Atlantique Nord et les pays du Partenariat oriental et accordent une attention particulière au renforcement de l'Initiative des Trois Mers.

Les trois pays ont en outre convenu que le développement du commerce, des investissements et des projets d'infrastructure devait être l'un des fondements de la coopération établie dans le cadre du Triangle de Lublin.

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint la déclaration conjointe des Ministres des affaires étrangères de la République de Pologne, de la République de Lituanie et de l'Ukraine sur la création du Triangle de Lublin (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 31 b) de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente de la République de Lituanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Audra **Plepytė**

Le Chargé d'affaires par intérim de la République de Pologne
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Mariusz **Lewicki**

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Ukraine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Sergiy **Kyslytsya**

Annexe à la lettre datée du 19 août 2020 adressée au Secrétaire général par les représentants de la Lituanie, de la Pologne et de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration conjointe des Ministres des affaires étrangères de la République de Pologne, de la République de Lituanie et de l'Ukraine sur la création du Triangle de Lublin

Lublin, le 28 juillet 2020

Les Ministres des affaires étrangères de la République de Pologne, de la République de Lituanie et de l'Ukraine reconnaissent qu'il existe entre leurs nations des liens historiques et culturels qui remontent à plusieurs siècles.

Ils ont également conscience des avantages que présenterait un resserrement des liens entre leurs pays dans les domaines de la politique, de l'économie, des infrastructures, de la sécurité, de la défense et de la culture dans le monde contemporain.

Ils appellent l'attention sur les activités que mènent la Pologne, la Lituanie et l'Ukraine pour façonner les réalités politiques, culturelles et sociales modernes de l'Europe centrale.

Par ailleurs, ils soulignent qu'il importe, d'un point de vue stratégique, d'intensifier la coopération entre l'Union européenne, l'OTAN et les pays du Partenariat oriental et accordent toute l'attention voulue à la mise en œuvre de l'Initiative des Trois Mers.

Ils tiennent dûment compte des menaces communes qui pèsent sur la sécurité, ainsi que des autres menaces, comme celle que représente la pandémie.

Ils insistent sur l'importance du dialogue entre les trois pays à l'échelle parlementaire, notamment dans le cadre de l'Assemblée parlementaire Pologne-Lituanie-Ukraine.

Ils ont conscience des avantages que revêt leur coopération trilatérale dans le domaine de la sécurité, en particulier de la brigade lituanienne, polonaise et ukrainienne (LitPolUkrBrig).

Compte tenu de l'agression persistante de la Russie contre l'Ukraine, ils s'engagent à coordonner leurs activités afin de faire respecter le droit international, tant au moyen d'une coopération trilatérale entre leurs pays que dans le cadre des organisations internationales (OTAN, Union européenne, Organisation des Nations Unies, Conseil de l'Europe, OSCE).

Ils condamnent systématiquement et fermement la tentative d'annexion de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol par la Fédération de Russie, qu'ils ne reconnaissent pas et qu'ils ne reconnaîtront jamais. Ils exhortent également la Fédération de Russie à retirer ses troupes des parties des régions de Donetsk et de Louhansk qui appartiennent à l'Ukraine.

Ils réaffirment leur soutien indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et appellent la Fédération de Russie à mettre fin à son agression contre l'Ukraine, ainsi qu'à son occupation temporaire des territoires ukrainiens de Crimée et des parties des régions de Donetsk et de Louhansk qui appartiennent à l'Ukraine.

Ils réitèrent leur appui inébranlable aux aspirations européennes et euro-atlantiques de l'Ukraine et se félicitent de son choix européen.

Ils notent avec satisfaction l'octroi à l'Ukraine du statut de partenaire « nouvelles opportunités » de l'OTAN et soutiennent le pays dans sa volonté d'adhérer à cette organisation. La participation de l'Ukraine au Plan d'action pour l'adhésion à l'OTAN devrait être la prochaine étape dans cette direction.

Ils s'engagent à nouveau à approfondir et à élargir la coopération militaire de la Pologne, de la Lituanie et de l'Ukraine en menant des activités bilatérales et trilatérales et en tirant pleinement parti des possibilités offertes par l'OTAN.

Ils réaffirment leur engagement indéfectible en faveur du développement du Partenariat oriental en élargissant et en intensifiant leur coopération et en proposant des objectifs stratégiques ambitieux à long terme.

Ils s'engagent à se soutenir mutuellement dans la lutte contre la pandémie de coronavirus.

Ils envisagent de mettre en place des mesures vigoureuses visant à promouvoir le commerce et les investissements, à garantir un meilleur accès aux infrastructures régionales et à améliorer la qualité de ces dernières au moyen de projets d'envergure destinés à promouvoir la cohésion dans la région.

Ils appuient la coopération de l'Ukraine dans le cadre de l'Initiative des Trois Mers, ainsi que sa coopération au sein d'autres initiatives régionales.

Ils soutiennent la mise en œuvre effective des réformes politico-économiques en Ukraine, qui sont fondées sur les expériences polonaises et lituaniennes et les meilleures pratiques définies en coopération avec d'autres pays européens.

Ils s'engagent à renforcer les contacts personnels et la coopération avec la société civile, notamment entre les scientifiques et les experts.

Aux fins de la réalisation des objectifs susmentionnés, les Ministres décident de créer le Triangle de Lublin, une plateforme trilatérale de coopération politique, économique et sociale entre la République de Pologne, la République de Lituanie et l'Ukraine.

Ils décident de tenir régulièrement des réunions, y compris en marge des sessions multilatérales, auxquelles participeront des partenaires sélectionnés.

Ils décident également d'organiser des consultations de hauts fonctionnaires des Ministères des affaires étrangères et de nommer des attachés de liaison au sein de ces ministères.
